

## **PROPOSITION n°4**

*Adapter le DEC (Diplôme d'expertise comptable)  
aux attentes du marché*

**Adapter le DEC (Diplôme d'expertise comptable)** aux attentes du marché (moins de commissariat aux comptes et plus de commercial/marketing)

Le diplôme d'expertise comptable doit retrouver ses lettres de noblesse. Il n'est pas normal aujourd'hui, et surtout depuis la loi PACTE, que les épreuves du DEC soient à 80% bâties sur des problématiques de CAC.

Nos stagiaires peinent à répondre aux obligations des 200 heures de CAC pour accéder à nos deux métiers. Nous devons impulser une réforme profonde du diplôme d'expertise comptable et des différentes épreuves pour l'obtenir.

Cela passera par un lobbying fort et constant auprès du Ministère de l'éducation nationale afin que le DEC soit à la fois reconnu comme un diplôme de niveau Bac + 8 et que les épreuves pour y accéder soient adaptées à la réalité de la vie économique actuelle et aux besoins de ses acteurs qui font appel à notre profession.

**\*\*\***